



FONCTION PUBLIQUE

UNION FÉDÉRALE
DES RETRAITÉS
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

ufr@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE

Paris, le 20 novembre 2024

Mensonges et contradictions

Le précédent gouvernement nous avait annoncé un déficit de 4,1% du PIB. Dès le mois de janvier tous les opérateurs alertaient que cette prévision ne pourrait pas être tenue.

Au printemps, le ministre des Finances, droit dans ses bottes déclarait qu'il n'y avait rien à craindre et que les objectifs étaient maintenus. Il ne fallait pas inquiéter les citoyens avant les élections européennes et les Jeux Olympiques.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale et plus de deux mois d'attente pour constituer un nouveau gouvernement, la même politique libérale pourtant rejetée par plus des deux tiers des électeurs est reconduite.

Depuis nous assistons à la valse des chiffres. Un premier déficit annoncé à 20 milliards puis rapidement à 25 pour arriver aujourd'hui à 60 et même à 80 milliards. Les politiques jonglent avec les milliards à nous en donner le vertige. Les retraités eux, aimeraient pouvoir jongler avec quelques euros en fin de mois.

Dans ses premiers propos le Premier ministre reconnaissait le manque d'enseignants envisageant même de faire appel de manière bénévole aux enseignants retraités. Dans la proposition de budget ce sont 4000 postes d'enseignants qui sont supprimés. Cherchez l'erreur !

Monsieur Barnier déclarait également que les efforts épargneraient les plus fragiles et les classes moyennes.

Mais les politiques libérales s'en prennent toujours aux mêmes cibles, les retraités, les fonctionnaires, les malades, pour beaucoup c'est même la double peine !

Et cela pour amortir un déficit dont l'entière responsabilité incombe aux seules politiques gouvernementales successives.

L'UFR-FO dénonce le projet de réduction du taux de remboursement des consultations médicales qui passerait de 70% à 60% en 2025 alors que les consultations chez les généralistes augmentent à la fin décembre.

La part de prise en charge par les complémentaires santé passerait ainsi de 7,95 euros à 12 euros. La conséquence serait une nouvelle hausse des cotisations après celle subie cette année. Et qui paiera ? Les malades !

L'accès à la santé tant physique que financière doit être une priorité.

L'UFR-FO s'oppose fermement au décalage de la date d'application de la revalorisation annuelle des pensions et retraites. Depuis 10 ans le gel des revalorisations, leurs sous-indexation et le report des dates d'application sont à l'origine d'une dégradation significative du pouvoir d'achat.

Nous rappelons notre revendication d'un rattrapage estimé à au moins 10%.

L'UFR-FO déterminée et solidaire soutiendra toutes les initiatives et actions menées par la FGF-FO et la Confédération Générale du travail Force Ouvrière.